

Dossier de presse



VISITES DE TERRAIN À SAINT-ANDRÉ

- Inauguration des travaux d'aménagement RD46 Route de Sainte-Vivienne (PR3+630 au PR4+820, PR4+915)
- Route des Hauts de l'Est (RHE)
- Pacte de Solidarité Territoriale

Mercredi 28 mars 2018

Le Département aux côtés des Réunionnais

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le Département assure tout au long de l'année l'aménagement et l'entretien de près de 800 km de route départementale. Il s'agit pour la Collectivité de permettre aux usagers de circuler en sécurité tout en améliorant les dessertes et les connexions avec les autres réseaux routiers.

L'aménagement de la RD46 – Route de Sainte-Vivienne, à Saint-André, est l'illustration de cette politique volontariste portée par le Département en faveur des Réunionnais. Sur une route qui enregistre un trafic important, près de 4000 véhicules par jour, il est en effet essentiel d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers (voitures, piétons, deux roues), de permettre une circulation fluide et l'écoulement des eaux pluviales.

En lien avec la Ville de Saint André, près de 2 millions d'euros ont été consacrés à ce projet de quartier. Cela démontre une volonté commune de travailler ensemble, dans l'intérêt de la population saint-andréenne. Une volonté déjà affirmée et qui va s'accroître dans les mois prochains avec la signature d'un Pacte de Solidarité Territoriale (PST) avec la Ville de Saint-André.

Ce Pacte vise à accompagner les communes de l'île dans leurs projets social, agricole ou encore d'aménagement et d'équipement. Près de 90 millions d'euros seront consacrés à ce Pacte pour les 24 communes de l'île sur les trois prochaines années.

La réalisation de cette route, si elle ne s'inscrit pas dans le cadre de ce PST, reflète la volonté du Département d'être au plus près des territoires, et des populations, notamment celles des Hauts et des communes rurales.

Cyrille Melchior

3

**Inauguration
des travaux
d'aménagement
RD46**

TRAVAUX DU PR3+630 AU PR4+820

Les objectifs

La Route Départementale 46 (route de Sainte-Vivienne) démarre au niveau de Quartier Français à Sainte-Suzanne et se termine à Mille Roches au niveau de l'intersection avec la RD 48 sur Saint-André.

Sur la partie haute, cette RD traverse les quartiers de Bras des Chevrettes, Mon repos et Mencil ; elle dessert une école primaire, ainsi que des commerces.

Avec un trafic d'environ 4 000 véhicules/jour, cette route assure la seule liaison entre le centre ville de Saint-André, et les bourgs des Hauts que sont Bras des Chevrettes, Mencil et Mon Repos. Elle est fréquentée par de nombreux piétons et écoliers.

La configuration de la route présentait des accotements en terre et des caniveaux à ciel ouvert qui ne permettaient pas d'assurer le cheminement des piétons en toute sécurité.

Contenu du projet

L'aménagement est divisé en 2 tranches qui consistent à assurer une circulation piétonne sécurisée (sur toute la section comprise entre Mencil et Mon Repos, avec la réalisation de trottoirs) et à optimiser l'assainissement pluvial sur le secteur. La chaussée a également été rénovée par la mise en place d'un nouveau tapis d'enrobé. Le projet a été conçu par le Service des Routes du Département en concertation avec la Commune de Saint-André.



Coûts et financements

■ Montant de l'opération Tranche 1
806 000 € TTC

Répartition Financière :

- Part du Conseil Départemental **78,53 %**,
soit **633 000 €**
- Part commune de Saint-André..... **21,47 %**,
soit **173 000 €**

■ Montant de l'opération Tranche 2
100 000 € TTC

Avancement de projet

- Tranche 1 (2017)
Chemin Couturier à l'aménagement hydraulique Mencil
 - Période de préparation **août 2017**
 - Démarrage des travaux **septembre 2017**
 - Durée..... **5 mois**
- Tranche 2 (2018)
Ruelle Roux à Chemin Couturier
 - Période de préparation **mars 2018**
 - Démarrage des travaux **1 mois et demi**

TRAVAUX DU PR3+630 AU PR4+820



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

5

Inauguration
des travaux
d'aménagement
RD46

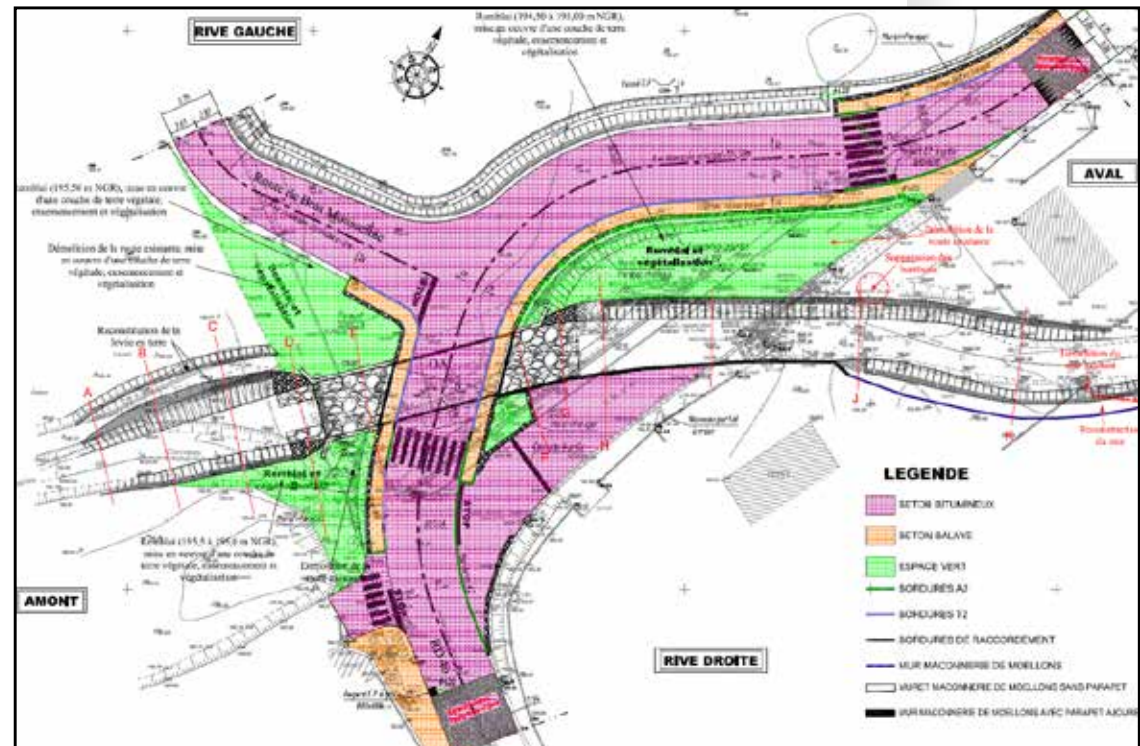
LES TRAVAUX AU PR4+915

Les objectifs

La Route Départementale n°46 (route de Sainte-Vivienne) au PR4+915 est traversée par la Ravine Ecole Mencil, un affluent du Bras des Chevrettes. Les ouvrages qui permettaient à la RD et à la voirie communale de franchir la ravine avaient un gabarit hydraulique insuffisant. Lors d'épisodes pluvieux, cette ravine engendrait fréquemment des problèmes d'inondation tant pour les habitations riveraines que pour les axes routiers de la zone, à savoir la RD 46 elle-même et le chemin communal du Bras de Mousseline.

Les travaux réalisés comprennent :

- La modification du tracé de la route existante sur environ 125 ml afin d'améliorer la sécurité des usagers et permettre le franchissement de la ravine Ecole Mencil ;
- La pose d'un cadre en béton coulé en place (6 m x 3 m) dimensionné pour une crue centennale de la ravine ;
- La création d'un cheminement piéton sécurisé.



LES TRAVAUX AU PR4+915

Coûts, financements, marchés et délais

■ Montant total de l'opération
1 200 000 € TTC

Répartition Financière :

• Études
129 220,90 €

• Foncier
13 056 €

• Travaux
1 057 723,10 €

■ Financement

Participation financière de l'UE (mesure 5.01 du PO FEDER 2014-2020)
720 000 €

Département
480 000 €

■ Maîtrise d'œuvre assurée par GETEC Océan Indien

■ Deux marchés de travaux attribués le **7 décembre 2016**

• Aménagements routiers (lot n°1) attribué à **SBTPC**

• Aménagements paysagers (lot n°2) attribué à **La Mare Espaces Verts**

■ Calendrier

• Validation du plan de financement par la CP
7 juillet 2016

• Début des travaux
20 avril 2016

• Fin des travaux routiers
18 décembre 2017

• Fin des travaux paysagers
2^e quinzaine de février 2018

AVANT



APRÈS

7

Inauguration
des travaux
d'aménagement
RD46

ROUTE DES HAUTS DE L'EST (ÉTUDE PRÉLIMINAIRE)

La Collectivité a prévu dans les Priorités de la mandature 2015-2021, un programme ambitieux de développement du réseau routier départemental axé notamment sur la création de voies nouvelles. Parmi ces nouveaux axes, la création d'une liaison des Hauts de l'Est, une infrastructure routière de liaison et de transit d'intérêt départemental.

Les objectifs

L'objectif principal de l'étude est de proposer un tracé pour la Route des Hauts de l'Est afin de :

- désenclaver les Hauts ;
- structurer l'urbanisme amené à se développer ;
- proposer un itinéraire de substitution au transit Est Nord, tout en favorisant l'attrait touristique des Hauts.

Ce tracé sera le résultat d'une analyse la plus complète possible des contraintes inhérentes à l'implantation d'une nouvelle infrastructure dans un environnement existant.

Cette nouvelle voie est inscrite dans le Schéma d'Aménagement Régional depuis 1995 comme complément à la structuration du réseau littoral.

Elle pourra permettre un maillage à mi pente pour les routes départementales 61, 51, 63, 46, 53, et 54.

En fonction du résultat des études, une mutualisation éventuelle avec le projet MEREN sera envisagée.

L'historique

- Première étude en 1992 pour inscription au SAR de 1995 ;
- Recherche de fuseaux 2002 ;
- Proposition d'un itinéraire sur la zone Sainte-Marie – Bras-Panon en 2007 ;
- Projet mis en attente.

L'avancement

- Les anciennes études sur la RHE proposent un itinéraire partial ne prenant pas en compte les contraintes et ne répondant pas aux problématiques (contraintes, urbanisme, diagnostic environnemental...);
- Des compléments environnementaux, une analyse du foncier vis-à-vis du contexte très contraignant de la nouvelle Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ainsi qu'une large consultation publique sont nécessaires ;
- Septembre 2017 : les nouvelles études ont débuté ;
- Points d'étapes : le Diagnostic du territoire a été présenté et validé en décembre 2017, et un nouveau Logo pour l'opération a été retenu le 21/12/2017.

Planning prévisionnel 2018

- **Proposition de 3 tracés**
Fin mai 2018
- **Analyse multicritère**
Août 2018
- **Concertation/communication**
Septembre-octobre 2018
- **Finalisation d'un tracé concerté, retenu et validé de La Rivière des Pluies à Saint-Benoît**
Fin 2018

Montant prévisionnel des études

331 000 €



LA ROUTE DES HAUTS DE L'EST

La voie du développement

Le développement du réseau routier départemental, affiché comme une des priorités de l'actuelle mandature, passe par la création de voies nouvelles. Parmi celles-ci, la Route des Hauts de l'Est sera une offre alternative à la RN2 de Saint-Denis à Saint-Benoit.

A mi-pente, elle permettra de liaisonner les écarts et les bourgs des Hauts, tout en connectant les routes départementales existantes.

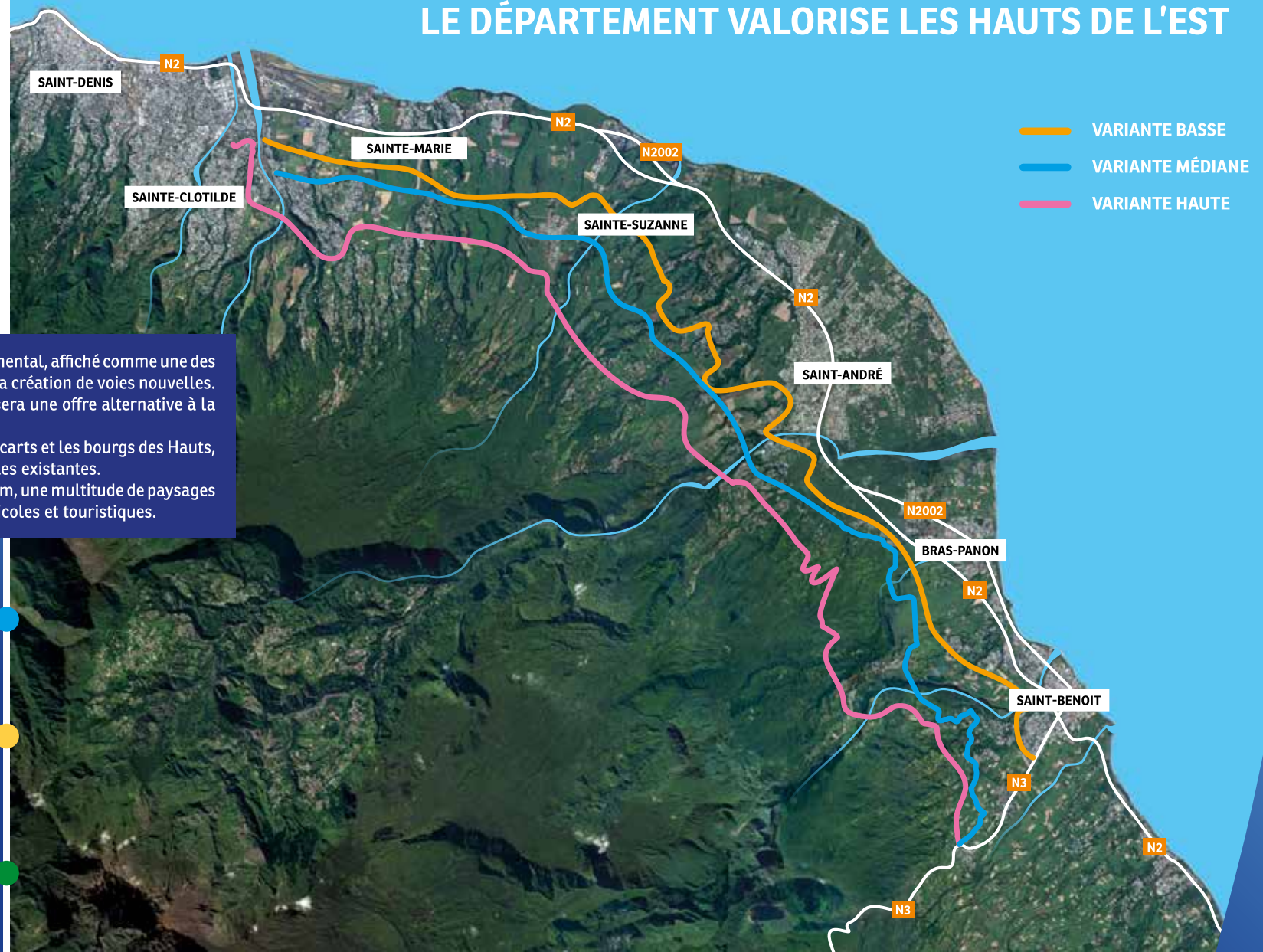
La nouvelle route traversera, sur environ 40 km, une multitude de paysages et offrira une valorisation des potentiels agricoles et touristiques.

40 km
À MI-PENTE

alternative
À LA ROUTE
NATIONALE

meilleure
desserte
DES HAUTS

LE DÉPARTEMENT VALORISE LES HAUTS DE L'EST



PLANNING 2017 - 2021

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES
FIN 2017 - FIN 2018

CONCERTATION PUBLIQUE
FIN 2018

AVANT PROJET ET ÉTUDES
RÉGLEMENTAIRES : 2019 - 2020

PROJET, CONSULTATION DES ENTREPRISES
ET PREMIERS TRAVAUX À PARTIR DE 2021

PACTE DE SOLIDARITÉ

TERRITORIALE

Donner aux territoires les moyens d'un développement cohérent et solidaire, telle est l'ambition du Département de La Réunion à travers la mise en place du Pacte de Solidarité Territoriale (PST).

Le Conseil Départemental est toujours intervenu en cofinancement de projets portés en maîtrise d'ouvrage communale sur des thèmes variés. Il s'agit aujourd'hui de renforcer cette solidarité et d'en faire un axe fort. C'est la volonté affichée du Département d'être au cœur des territoires, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud et des Hauts.

Cette approche nouvelle se traduira par des conventions avec l'ensemble des communes pour élaborer un Pacte de Solidarité Territoriale adapté à leurs besoins, à leurs attentes et aux réalités des territoires et des populations. Ce sont les communes qui seront les maîtres d'ouvrage pour des projets qui devront porter également sur les priorités de la mandature.

Ce nouveau dispositif d'aide aux communes pour la période 2018-2020 à travers le Pacte de Solidarité Territoriale s'élève à **90 millions d'euros** sur trois années.

La signature d'une convention entre la Commune et le Département formalisera le partenariat sur la base d'une enveloppe pluriannuelle notifiée pour la période 2018-2020.

Le volet investissement (75M €)

- Soutien à l'agriculture,
- développement de l'attractivité touristique,
- développement durable et gestion des ressources.

Répartition du budget

- une part fixe de 2 millions d'euros pour chaque commune, soit 48 millions d'euros,
- 27 millions d'euros répartie proportionnellement à la population (INSEE, population légale municipale).

Les projets FEADER ne sont pas intégrés au Pacte de Solidarité Territoriale.

Le volet social (15M €)

- L'accompagnement des familles confrontées à des difficultés éducatives et sociales,
- l'accueil et la prise en charge des personnes âgées,
- le soutien des actions destinées à maintenir le lien social,
- l'aménagement d'équipements de proximité,
- l'insertion des publics les plus éloignés dont les jeunes,
- la participation à l'amélioration de l'habitat.



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

Direction de la Communication
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr